



Adresse postale : Hôtel Municipal, 7 rue du Major Martin 69001 LYON

Courriel : [cil.cpi@yahoo.com](mailto:cil.cpi@yahoo.com)

Site Internet : <http://associationcpi.e-monsite.com>

## REVUE DE PRESSE

15 juin 2025

### Avertissement :

« En cette période électorale, notre revue de presse s'interdit de citer les articles reprenant les déclarations des divers candidats – officiels ou non - aux mairies et à la Métropole.

Par ailleurs, les multiples regroupements et autres cortèges de manifestations entre Bellecour et Terreaux ne constituent généralement pas des événements concernant la Presqu'île »

Vous pouvez retrouver ces revues de presse sur notre [site Internet](#)

# Les Lyonnais sont-ils pour ou contre la zone à trafic limité en Presqu'île ?

Le 21 juin, la zone à trafic limité (ZTL) entrera en vigueur, interdisant le trafic de transit du nord de Bellecour aux bas des Pentecotes de la Croix-Rousse. Seuls les véhicules autorisés pourront circuler dans ce périmètre. *Le Progrès* a fait le tour du quartier pour donner la parole aux riverains et professionnels.

Dans le cadre du projet "Presqu'île à Vivre", la zone à trafic limité (ZTL) entrera en vigueur le 21 juin. Seuls les véhicules autorisés (lire par ailleurs) pourront circuler à l'intérieur de son périmètre, qui s'étend du nord de Bellecour aux Pentecotes de la Croix-Rousse. Un nouveau plan de circulation est lancé dans le même temps, et une quinzaine de rues sont piétonnisées.

Cette nouvelle organisation « offrira plus d'espaces aux piétons et aux vélos, qui pourront profiter pleinement du centre-ville en toute tranquillité », soutient la Métropole. Pour la collectivité, la ZTL va « renforcer l'attractivité et rendre plus accessible la Presqu'île aux résidents, commerçants et entreprises ». Chaque jour, près de 500 000 personnes fréquentent la zone.

## « J'ai peur de me retrouver isolée »

Mais depuis l'annonce de sa mise en route, ce dispositif porté par les écologistes est loin de



Cinq bornes se dresseront aux entrées de la ZTL. Deux devraient être opérationnelles au 21 juin, les autres verront le jour progressivement jusqu'à la rentrée. Photo Rémi Liogier

faire l'unanimité. Sa légitimité est vivement contestée par certains commerçants, élus d'opposition et associations, qui redoutent une chute fatale de l'activité en Presqu'île.

À une semaine du coup d'envoi, dans les cafés et sur les terrasses du centre-ville, la ZTL est sur les lèvres de nombreux Lyonnais. Laurence, 76 ans, habite la rue Mercière : « Mon fils réside à Montagny, et me rend visite deux fois par semaine, notamment pour faire mes courses. Comment va-t-il faire pour venir me voir ? Il a déjà du mal à circuler et à se garer. Ça m'inquiète, j'ai peur de me re-

trouver isolée. »

## « On donne aux automobilistes un argument de plus pour détester les vélos »

Un peu plus loin, Clémentine, cycliste, est plutôt favorable au dispositif. « Même si, j'ai l'impression qu'on donne aux automobilistes un argument de plus pour détester les vélos ! Il faut reconnaître que la transition n'est pas évidente pour eux. En fait, je trouve qu'on circulait déjà bien en Presqu'île. Il n'y a pas tant de voitures que cela, je ne me sens pas en dan-

ger. »

Le patron d'un bar tabac ténioigne : « Jusqu'ici, les clients qui viennent en voiture ne roulent pas à l'intérieur de la Presqu'île. Ils se garent pour la plupart sur les parkings des quais. Donc, tant qu'ils peuvent y accéder, la situation ne m'inquiète pas plus que ça. » Oui enfin, remarque une autre commerçante, le tarif des parkings en journée, c'est quand même une folie. »

Rue Grenette, Alexandra est gérante d'une maroquinerie. Membre du collectif des Défenseurs de Lyon, elle est farouchement opposée à la ZTL.

« Regardez-moi ça, c'est déjà le bordel, fulmine-t-elle, pointant un chantier depuis le seuil de sa porte. Ce que ça va changer pour moi ? Pas grand chose, si ce n'est le passage de plus de 1 000 bus par jour devant ma boutique. »

L'artère qui voyait quotidiennement passer 10 000 véhicules sera effectivement fermée à la circulation automobile, afin d'être intégralement dédiée aux transports en commun en double sens.

## « Davantage travailler sur l'accessibilité »

Autrement, poursuit la commerçante, « on n'a pas attendu le 21 juin pour observer une baisse de la fréquentation. De toute façon, tout le monde se barre, surtout chez les professions libérales, et ça va continuer. On est en train de couler le centre-ville de Lyon. Il faut davantage travailler sur l'accessibilité. On veut bien la ville apaisée, mais faisons les choses dans le bon ordre ! »

Cet habitant n'est pas d'accord. « D'autres villes d'Europe ont instauré des ZTL - c'est le cas de Sienne, Madrid ou encore Gand - et le commerce n'y est pas mort pour autant, remarque-t-il. En revanche, ce qui est à mon avis plus nocif pour nos enseignes de proximité, ce sont les grandes zones commerciales en périphérie, comme The Village, ou encore le commerce en ligne. »

● R. L.

## Infos pratiques

À l'intérieur de la ZTL, seuls les ayants droit (riverains, professionnels, livreurs, services publics et détenteurs d'une autorisation) pourront circuler, après avoir fait une demande sur le site de LPA. Les usagers autorisés devront présenter un justificatif en cas de contrôle. Cinq points d'entrée vont être progressivement mis en place. Ils seront matérialisés par des panneaux.

### Des bornes escamotables aux entrées

Des bornes escamotables seront également mises en place aux entrées de la ZTL. Chacune sera équipée d'un

système de lecture de plaque. Les bornes seront abaissées de 6 à 13 heures, tous les jours, pour faciliter les livraisons et l'approvisionnement des commerces. Après 13 heures, les automobilistes devront s'enregistrer au préalable pour pénétrer dans la zone, ou utiliser leur badge.

Les visiteurs, eux, peuvent s'enregistrer gratuitement en tant qu'ayant droit occasionnel, rassure la Métropole, et bénéficier d'un accès ponctuel sur demande préalable. Quant aux livreurs de repas en scooters, ils ne font pas partie des ayants droit. Ils devront donc circuler à vélo dans la ZTL. « Et

la police municipale y veillera. » Les contrevenants encourrent une amende de 135 €. »

### Le stationnement est maintenu

À l'intérieur du périmètre, le stationnement sera maintenu, et autorisé sur les emplacements matérialisés. Par ailleurs, l'accès aux 18 parkings de la Presqu'île et des alentours - soit près de 10 000 places - sera garanti. « On pourra entrer et sortir de ces parcs sans passer par la ZTL. » Les quais, étant situés en dehors de la zone, pourront être empruntés par tous les véhicules.

## « Une mise en œuvre chaotique » : Pierre Oliver (LR) dit stop

Dans un communiqué, le maire du 2<sup>e</sup> arrondissement et candidat déclaré aux prochaines élections municipales à Lyon, Pierre Oliver (LR), réclame « la suspension immédiate de la ZTL face à une mise en œuvre chaotique. » À quelques jours de la mise en route, « la situation reste largement incontrôlée », affirme-t-il.

L'élu a ainsi identifié trois problématiques : l'exclusion des habitants - les résidents des quais Saint-Antoine, Célestins et Jules-Courmont - se retrouvent privés

d'accès direct à leur domicile », une mise en place précipitée « alors que les travaux sont encore en cours », et un manque de cartes d'accès pour les riverains.

Sur ce point, Pierre Oliver indique que « les mairies d'arrondissement ne disposent pas d'un nombre suffisant de cartes magnétiques, générant confusion et frustration parmi les habitants concernés. » Il dénonce une « rupture d'égalité entre les résidents de l'hypercentre [...] et une logistique manifestement défaillante. »

## Lyon : en Presqu'île, klaxons et rodéos urbains continuent de pourrir les nuits des habitants

Concert de klaxons en pleine nuit, dérapages et moteurs bruyants : les habitants de la Presqu'île sont victimes d'un jeu malsain qui a lieu chaque week-end malgré leurs alertes.



Les habitants de la Presqu'île, notamment rue Edouard-Herriot et rue de Brest, voient leurs nuits agitées par des rodéos urbains et des klaxons. (©Capture d'écran vidéo TikTok)

Par [Ludivine Caporal](#) Publié le 12 juin 2025 à 12h11

L'histoire se répète et les autorités locales donnent la désagréable impression de la laisser faire.

[Comme en 2019](#), des jeunes au volant de puissantes voitures sillonnent chaque week-end les rues de la [Presqu'île](#) dans l'unique but de créer des nuisances sonores et nocturnes pour les habitants : **concerts de klaxons**, cris, musique à fond, rodéos urbains, dérapages, vrombissements de moteurs... Un phénomène qui s'est [de nouveau intensifié ces dernières semaines](#) et qui n'arrive visiblement pas à être endigué, malgré les appels au 17 et les articles de presse pour alerter.

### Vengeance après le coup de sang d'un habitant

Pire encore, la situation s'est déjà **envenimée à plusieurs reprises**, comme au mois de mai dernier lorsqu'un habitant de la rue Édouard-Herriot, excédé de ne pouvoir dormir, a lancé un seau d'eau par sa fenêtre sur les véhicules en cause. Ce qui a eu pour effet d'exciter encore

plus les jeunes, qui ont réussi à pénétrer dans l'immeuble du riverain et qui ont cherché à en découdre avant que la police n'intervienne.

Depuis cette histoire, les rodéos ne se sont pas calmés. Au contraire, les perturbateurs reviennent **se venger** et sont encore plus bruyants qu'avant, faisant de leurs escapades nocturnes en centre-ville une sorte de jeu malsain.

## **La seule mesure efficace retirée en août 2023**

Si le phénomène avait bien réussi à être empêché pendant plusieurs mois grâce à **l'installation de barrières et d'agents de sécurité** la nuit, soit la seule mesure réellement efficace mais retirée en août 2023 en raison de son coût jugé « trop élevé » par la municipalité, celui-ci est depuis revenu en force.

Et l'installation de panneaux d'interdiction avec flashes lumineux et menace de vidéo-verbalisation sur la rue Édouard-Herriot n'y a rien changé.

De son côté, la préfecture du Rhône assure pourtant que « le phénomène de rodéo fait l'objet d'une forte attention » de la police nationale, avec la réalisation de 174 contrôles routiers en Presqu'île depuis le 1er janvier 2025 et 18 interventions pour des rodéos. « Nous incitons les habitants à contacter le 17 », insiste le service de l'État.

## **En attente de la ZTL, présentée comme la solution ultime**

Interrogé déjà en février 2024 à ce sujet par notre rédaction, l'adjoint au maire de Lyon en charge de la sécurité, [Mohamed Chihi](#), avait alors assuré que « si le phénomène devait revenir tel qu'on l'a connu, on remettra en place le dispositif avec vigiles et barrières ».

Ce qui, à quelques jours désormais de la mise en place de la [Zone à trafic limité \(ZTL\)](#), présentée par l'élu comme « l'une des solutions » pour empêcher les rodéos urbains, ne semble plus vraiment faire sens.

Mais le dispositif n'aurait-il pas pu être remis en place **il y a de ça plusieurs semaines**, alors que les nuits des habitants recommençaient à être largement infernales ?

La question n'a en tout cas pas pu être posée à la municipalité, celle-ci n'ayant tout simplement pas répondu à nos sollicitations à ce sujet. Un silence qui laisse en tout cas entendre que la Ville attend que les choses se tassent d'elles-mêmes jusqu'à l'arrivée de la ZTL à la fin du mois...

## Alors que les VTC manifestent à Lyon, Pierre Oliver demande la suspension immédiate de la ZTL

Julia Paret - 10 juin 2025

Ce mardi 10 juin, impossible d'ignorer la bruyante manifestation des VTC en Presqu'île. Ils protestent notamment contre la ZTL qui devrait être mise en place d'ici 15 jours.



Ce mardi 10 juin les VTC manifestent en plein coeur de la Presqu'île de Lyon © Pierre Ferrandis

Mardi 10 juin, fin de matinée, des centaines de VTC (voiture de transport avec chauffeur) klaxonnent sans retenue près de la place Bellecour. Ils protestent contre leurs conditions de travail, demandent la régulation du nombre de chauffeurs qui aurait doublé en deux ans et s'insurgent contre les interdictions de la future [Zone à trafic limité \(ZTL\)](#) qui va être instaurée en Presqu'île à partir du 21 juin.

Les chauffeurs qui ont bruyamment bloqué plusieurs rues de la Presqu'île, dont la rue Édouard-Herriot ou encore la rue Grenette, demandent des ajustements locaux de la ZTL comme l'ouverture de la rue Grenelle en heures creuses et le retrait du sens interdit rue Édouard-Herriot.

Le blocage pourrait durer plusieurs jours d'après le communiqué annonçant la manifestation.

# Pourquoi les VTC manifestent

À l'appel d'un mouvement national, plus de 150 chauffeurs de VTC ont manifesté, ce mardi 10 juin, à Lyon pour dénoncer leurs conditions de travail. Localement, ils demandent des aménagements à la future Zone à trafic limité (ZTL), qui entrera en vigueur le 21 juin. Une mesure restrictive qui va compliquer leurs déplacements.

« **A**vant, tout allait bien à Lyon, on circulait sans problème. » Après la colère des taxis la semaine dernière, c'était au tour, ce mardi 10 juin, des chauffeurs de VTC de faire valoir leurs revendications nationales et locales. Ils ont commencé leur mouvement à 9 heures devant la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) de Lyon-Rhône pour demander le gel des examens de chauffeur VTC, ainsi qu'un moratoire. « Il y a nécessité de réguler la profession », a notamment précisé Mehdi Mejri, à la tête de l'Association des chauffeurs indépendants



Pause barbecue pour les 150 chauffeurs VTC qui ont bloqué, une bonne partie de la journée la rue Grenette au cœur du centre-ville de Lyon, pour protester contre les futures contraintes de la Zone à trafic limité (ZTL) qui sera instaurée en Presqu'île de Lyon à partir du 21 juin. Photo Maxime Jegat

lyonnais (Acil). Ils souhaitent également que les plateformes (Uber, Bolt, Heetch...) reviennent à la hausse le prix des courses.

**On ne peut pas vivre avec 1 € du kilomètre**  
« On ne peut pas vivre avec 1 €

du kilomètre », ajoute Mehdi Mejri, tout en dénonçant la subordination des plateformes qui privent les chauffeurs de liberté. Mourad, 43 ans, a préféré cesser son activité et se reconvertir dans la rénovation énergétique : « Je ne regrette

pas mon choix, mais je reste solidaire de mes anciens collègues. »

Pour ajouter aux problèmes de rentabilité, la Zone à trafic limité (ZTL) du centre-ville de Lyon, qui entrera en vigueur le 21 juin, tombe très mal. Ce

n'est pas un hasard si les VTC ont bloqué symboliquement la rue Grenette, une bonne partie de la journée, après avoir participé à une opération escargot entre Confluence et la place Bellecour. L'axe, dorénavant réservé aux transports en commun, coupe la ZTL en deux et rend compliqué les déplacements des chauffeurs VTC entre Rhône et Saône et de Bellecour aux pentes de la Croix-Rousse, sans parler de la multiplication des sens interdits qui obligent les chauffeurs à zigzaguer en permanence d'un point de rendez-vous à un autre.

Malgré les échanges entre une délégation des chauffeurs VTC, Fabien Bagnon, vice-président de la Métropole de Lyon chargé des mobilités et Valentin Lungenstrass adjoint au maire de Lyon, les chauffeurs VTC ont décidé de maintenir la pression jusque dans la soirée et de remettre le couvert, ce mercredi dès 11 heures, rue Grenette, pour un nouveau barbecue de lutte.

● Damien Lepetitgaland

## Lyon • Un chauffeur VTC non gréviste force le passage et pointe une arme factice

Ce mercredi après-midi, alors que comme la veille les VTC en grève occupaient à nouveau la rue Grenette, dans le centre de Lyon (2<sup>e</sup> arrondissement), un incident s'est produit avec un non-gréviste. Au volant d'une Toyota blanche, ce chauffeur en service a en effet forcé le passage au niveau de la rue Édouard-Herriot, et a alors été pris à partie par les grévistes qui ont lancé des œufs sur sa voiture.



La voiture du chauffeur non gréviste, maculée de trace d'œufs, a été bloquée par la BAC. Photo Alice Hubert

### Un pistolet à billes

C'est alors que l'homme a pointé une arme de poing, qui s'est révélée inoffensive puisqu'il s'agit d'un pistolet à billes. La scène n'est pas passée inaperçue et un équipage de la BAC est intervenu aussitôt, obligeant le conducteur à s'arrêter place Saint-Nizier, où sa voiture a été bloquée par celle des policiers. L'individu a été extrait de sa voiture et interpellé, sous les yeux de nombreux passants, avant d'être placé en garde à vue.

Une enquête est en cours pour préciser le déroulement des faits, qui ont provoqué la colère des chauffeurs de VTC en grève.

## ZTL de Lyon : les chauffeurs VTC sont toujours en colère et appellent à les rejoindre



Les manifestants ont confectionné une banderole où l'on pouvait lire ce message : « ZTL : Aulas t'es où ? » Photo DLP

« **C'**est un avant-goût de la mise en place de la future ZTL ». Comme annoncé mardi matin, le mouvement des chauffeurs de VTC de la Métropole de Lyon n'est pas prêt de s'essouffler. À l'appel de l'Association des chauffeurs indépendants lyonnais (ACIL), ils étaient encore nombreux, ce mercredi à midi, à converger symboliquement à l'angle des rues Édouard-Herriot et Grenette pour exprimer leur malaise.

### Les chauffeurs attendent le soutien de Jean-Michel Aulas

Ils sont allés à la rencontre de la population (leur clientèle) pour présenter leurs revendications. Ils estiment notamment être trop nombreux sur le marché avec des prix pratiqués par les plateformes toujours à la baisse. Une situation qui n'est, à leurs yeux, plus possible. « On ne peut pas vivre avec 1 euro du kilomètre », souligne Brahim, chauffeur depuis 2018. Plus localement,

ils déplorent la mise en place de la Zone à trafic limité (ZTL) de la Presqu'île de Lyon qui entrera en vigueur le 21 juin. Même s'ils peuvent y accéder à l'instar des taxis, ils demandent un allègement des restrictions afin de perdre le moins de temps possible.

« La ZTL est coupée en son milieu par la rue Grenette réservée exclusivement aux transports en commun. Cela impacte énormément nos trajets et la rentabilité de nos courses. Avec les nouveaux sens de circulation, c'est très compliqué de passer des quais de Saône à ceux du Rhône ou de se rendre de Bellecour aux pentes de la Croix-Rousse », précise Mehdi Mejri, président de l'ACIL.

Ils souhaitent poursuivre le mouvement jusqu'à samedi avec le soutien d'un maximum de Lyonnais et de commerçants. Ils en appellent aussi à Jean-Michel Aulas, potentiel candidat à la mairie de Lyon, qui s'est prononcé contre la mise en place de la ZTL.

● Damien Lepetitgaland

# Blocage de Lyon par les VTC : un conducteur énervé sort une arme, la police intervient

Un conducteur VTC a été interpellé par la police après avoir pointé une arme factice vers des confrères, qui lui jetaient des œufs dessus pour avoir forcé le barrage en Presqu'île.



Un conducteur VTC a été interpellé ce mercredi 11 juin à Lyon après avoir sorti une arme factice. (©Capture d'écran vidéo compte X Cpasdeslol)

Par [Ludivine Caporal](#) Publié le 12 juin 2025 à 12h21

La deuxième journée de [manifestation des VTC](#) en Presqu'île de [Lyon](#) a bien failli dérapé.

Alors qu'une vingtaine de véhicules **bloquaient** de nouveau la rue Grenette ce mercredi 11 juin en guise de protestation, un conducteur qui ne participait pas à l'événement et qui transportait un client a tenté de forcer le barrage mis en place par ses confrères.

Pris à partie, ce dernier a reçu **des œufs sur son véhicule** et a répliqué en sortant une arme... qui s'est avérée factice puisque « de type Airsoft ».

## Garde à vue du chauffeur

Présents sur les lieux, des policiers sont ainsi rapidement intervenus et ont interpellé le conducteur VTC un peu plus loin, sur la place Saint-Nizier, comme le montre une vidéo virale sur les réseaux sociaux.

Mais selon nos informations, l'arme que l'homme a sortie et pointée sur ses confrères n'était en fait rien d'autre qu'**un pistolet à billes**. Celui-ci a tout de même été placé en garde à vue et une enquête a été ouverte pour comprendre les circonstances des faits.

# Zone à trafic limité : l'accès à la rue Edouard-Herriot déjà interdit aux voitures



Travaux à l'entrée de la rue du Président Edouard-Herriot. Photo Pascal Piérart

La rue Edouard-Herriot est barrée à la circulation en raison des travaux menés dans le cadre de la mise en place de la zone à trafic limité en Presqu'île. Bouchons en vue pour les automobilistes mais week-end calme en perspective pour les riverains asphyxiés par les rodéos nocturnes.

«**R**oute barrée.» La zone à trafic limité (ZTL) entre en vigueur ce 21 juin, avec la mise en place progressive des cinq points d'accès matérialisés par des panneaux de signalisation routière et contrôlés par des bornes équipées d'un système de reconnaissance de plaques d'immatriculation des ayants droit enregistrés.

Après l'installation de la borne rue port-du-temple, les travaux arrivent rue Edouard-Herriot, autre porte d'entrée sur la ZTL (1).

Le chantier qui a débuté en plusieurs endroits stratégiques vient de s'installer à l'entrée de l'artère, côté Belle-

cour.

## Détour par le pont Bonaparte, des bouchons rue de la Barre

Une fermeture qui contraint les automobilistes à poursuivre leur route en direction du pont Bonaparte, côté Saône et provoque des bouchons rue de la Barre.

Si cette nouveauté est en quelques endroits décriée, une chose est sûre : elle devrait satisfaire les riverains de la rue Edouard-Herriot qui depuis quelques semaines, assistaient au retour des rodéos les vendredis et samedis soir, sous leurs fenêtres. S'ouvre à eux la perspective d'un week-end calme et sans nuit hachée...

1- Cinq points d'entrée seront matérialisés par des bornes : deux côté Rhône par les rues Gentil et Childebert, deux autres côté Saône par les rues Constantine et Port du Temple et le dernier au niveau de la place Bellecour, par la rue du Président Edouard-Herriot.

### Lyon

## Rodéo, délit de fuite, cannabis : il est finalement interpellé

L'automobiliste a pris la fuite avant d'être interpellé dans la zone industrielle de Grigny, au sud de Lyon.



La voiture des fuyards a fini par être repérée dans une zone industrielle. Photo d'illustration Maxime Jégat

Un automobiliste de 27 ans, très défavorablement connu, a donné du fil à retordre aux forces de l'ordre dans la soirée du mercredi 11 juin. Vers 23 heures, des policiers l'ont repéré dans le secteur de la place Bellecour, où il faisait du rodéo au volant de sa voiture. Enchaînant les accélérations et les freinages, tout en faisant vrombir le moteur, il conduisait dangereusement et les policiers ont décidé de la contrôler.

### De la place Bellecour à Grigny

Dans un premier temps, l'individu a fait mine de se ranger sur le côté mais il a redémarré en trombe, pour prendre la fuite en direction du sud, via la M7. Suivi par la police, il a ensuite pris l'A47 qu'il a quitté à Givors Centre pour se diriger vers Grigny. À ce moment, ses poursuivants l'ont perdu de vue, mais ont rapidement repéré la voiture, garée derrière un magasin de la zone industrielle. Elle était vide, mais un homme et une femme qui se

cachait à proximité ont été interpellés.

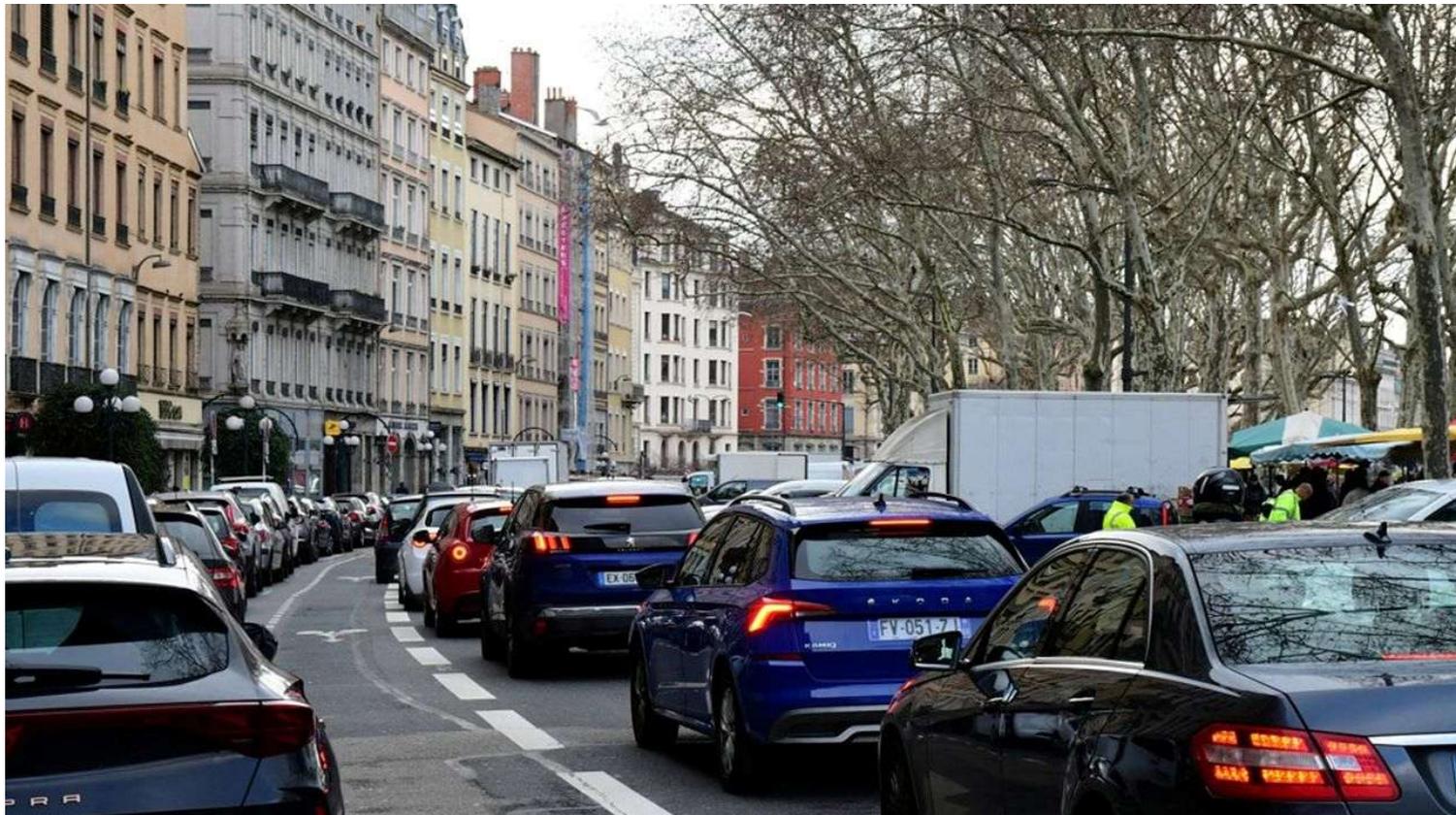
### Permis de conduire suspendu

L'homme a été placé en garde à vue, tandis que sa passagère était entendue en tant que témoin. Le dépistage de stupéfiants pratiqué sur l'automobiliste, qui conduisait malgré la suspension de son permis de conduire, s'est révélé positif au cannabis. Lors de son audition, il a reconnu en partie les faits et a été présenté ce vendredi 13 juin au parquet en vue d'une comparution immédiate pour rodéo aggravé, refus d'obtempérer, conduite sans permis et sous stupéfiants. La passagère a été laissée libre.

10101

# La Presqu'Ile de Lyon apaisée dans la douleur

15 associations de commerçants ont déposé un recours devant le tribunal administratif de Lyon contre la Zone à trafic limité (ZTL), qui entre en vigueur le 21 juin. Malgré l'absence d'étude d'impact, le Tribunal administratif devrait valider la ZTL.



La Zone à trafic limité (ZTL) sera mise en place le 21 juin (Romain Doucelin/SIPA)

Par **Stephane Frchet**

Publié le 13 juin 2025 à 12:41 Mis à jour le 13 juin 2025 à 12:53

Comme un baroud d'honneur. Environ 150 chauffeurs de VTC ont bloqué la rue Grenette, un axe traversant de la Presqu'île de Lyon le 11 juin. Au cœur de leurs revendications, leurs conditions de travail ainsi que la mise en service de la [Zone à trafic limité \(ZTL\)](#) le 21 juin, qui va interdire aux voitures la traversée est-ouest du cœur de ville les après-midi.

Dans le même temps, le tribunal administratif de Lyon s'apprête à livrer son jugement sur le recours formé par une dizaine de commerçants et 15 associations de commerçants contre le projet d'apaisement de la Presqu'île. L'audience avait lieu début juin, « après plus de deux ans de procédure », se lamente leur avocate Me Mélanie Hamon du cabinet Admys, qui avait trouvé une grosse faille dans le projet d'apaisement porté par la ville et la métropole : l'absence d'étude d'impact.

## Sondage en cours

A l'audience, le rapporteur public a balayé l'argument, laissant entendre qu'il aurait fallu intenter un recours pour chaque chantier et non pour le programme d'aménagement dans son ensemble. Autrement dit, les requérants n'ont pas ciblé la bonne délibération.

Même si le juge administratif ne s'est pas encore prononcé, le revers est lourd pour les opposants. « Je ne suis pas sûr qu'ils iront en appel, la procédure est longue et coûteuse », indique Me Hamon. Après les autocollants « Stop à la fermeture » de la presqu'île en mars, des affichettes « Doucet m'a tuer » ont fleuri dans nombre de restaurants et de petits commerces lyonnais.

**LIRE AUSSI :**

### **[A Lyon, le maintien de la zone à trafic limité hérisse les commerçants](#)**

Selon le maire écologiste [Grégory Doucet](#), qui rappelle souvent qu'il a été élu pour « apaiser la ville », « la piétonnisation de la Presqu'île va augmenter la fréquentation des commerces ». Du côté de l'opposition, la ZTL vient « asphyxier » un peu plus des commerçants déjà fragilisés. « Le taux de vacance a doublé entre 2021 et 2024 », rappelle Gilles Gascon, maire (LR) de Saint-Priest et président du groupe La Métro Positive au conseil métropolitain.

Enfin, le collectif des Défenseurs de Lyon et du Grand Lyon lance un sondage auprès des commerçants pour mesurer le nombre d'entreprises touchées et la perte de chiffre d'affaires à cause des travaux. Ce collectif, qui rassemble aussi des habitants, dénonce l'impact brutal, mal coordonné et non concerté des travaux menés par la ville et la Métropole.

Il veut lancer un recours gracieux auprès de la Métropole pour obtenir un fonds d'indemnisation d'urgence. Le maire de Lyon Grégory Doucet a déjà fermé la porte à cette proposition à l'échelle de la commune, tout en attribuant une subvention de 30.000 euros à l'association My Presqu'île qui ne s'était pas jointe au recours collectif.

**LIRE AUSSI :**

### **[Paris : la zone à trafic limité dans l'hypercentre est entrée en vigueur fin 2024](#)**

# Presqu'île : coup d'envoi pour le nouveau plan de circulation

**Ma ville au quotidien, Lyon**

Publié le 10 juin 2025 par Pierre Lelièvre

Une nouvelle étape dans la transformation de la Presqu'île de Lyon arrive avec la mise en place de la zone à trafic limité le 21 juin. Cette nouvelle organisation vise à laisser plus de place et de sécurité pour les piétons au sein d'espaces publics plus agréables. Dans le cadre du projet Presqu'île à vivre, le centre de Lyon offre de nouvelles expériences à vivre et partager.



La Presqu'île évolue. Imaginez-vous flâner rue de la République, des Cordeliers à Hôtel de Ville, poursuivre votre balade dans les rues adjacentes, jusqu'en bas des pentes, pousser la porte d'un commerce ou vous attabler en terrasse pour profiter d'un moment au calme. Une réalité bientôt concrète avec la mise en place dès le mois de juin de la zone à trafic limité et d'un nouveau plan de circulation entre la place des Terreaux et la place Bellecour. Ce projet s'inscrit dans le cadre plus large de Presqu'île à vivre, qui vise à adapter le centre aux nouveaux usages des habitants, salariés, professionnels et visiteurs.

Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, le cœur de ville lyonnais laissera bientôt davantage de place aux piétons, au sein d'espaces publics végétalisés, plus agréables à arpenter. Avec cette nouvelle organisation et de nouveaux aménagements, le cœur de la ville s'apprête à devenir un centre-ville plus harmonieux, attractif et sécurisé.

## Des transports en commun plus performants

L'offre de bus TCL évolue dans le cadre de Presqu'île à vivre. À compter du mois de juin, le réseau se structure autour de deux pôles multimodaux principaux, aux Cordeliers et à Bellecour. Cordeliers accueillera les lignes C3, C13, C14, C18 qui passeront par la rue Grenette pour relier les quais de Saône mais également les lignes 9, 27 et les deux nouvelles lignes 59 et C23. Cette dernière permettra de relier la Cité internationale à Villeurbanne via Cordeliers et la Part-Dieu. À Bellecour, deux pôles bus, un côté Rhône et un côté Saône, sont prévus pour optimiser les dessertes et la régularité des lignes.

[La nouvelle offre de bus en détail](#)

## Réduire le trafic de transit

Déjà mise en place avec réussite dans plusieurs villes européennes et françaises, la zone à trafic limité rendra aux piétons l'hypercentre en réservant les accès aux véhicules des riverains, professionnels et services publics. Une quinzaine de rues deviennent également des zones piétonnes. « *L'ambition de la zone à trafic limité est de réduire le trafic de transit sur la Presqu'île qui restera un lieu de convergence pour les piétons, vélos, transports en commun et voitures* », souligne Félix Wilmet, chef de projet à la Métropole de Lyon.

À partir du 21 juin, cinq points d'entrée pour les véhicules vont être progressivement mis en place avec des bornes escamotables. L'accès pour les riverains, les personnes à mobilité réduite et les professionnels sera possible, après avoir obtenu une autorisation. Pour les autres, l'accès sera envisageable sous certaines conditions. Ce nouveau dispositif ne signifie pas pour autant la fin de la circulation. Les bornes seront abaissées pour faciliter les livraisons et certains déplacements le matin. Une évolution apportée à l'issue de la large consultation organisée auprès des habitants, usagers et professionnels du secteur.



Aux abords du périmètre, les nombreux parkings proposent plus de 10 000 places de stationnement. De même, les ayants droit pourront toujours se garer en Presqu'île et dans la zone à trafic limité puisque le stationnement reste autorisé.

## Renforcer les expériences

Cet aménagement, associé à la transformation de l'espace public, va plus loin puisqu'il vise à renforcer l'attractivité et à rendre plus accessible la Presqu'île aux résidents, commerçants et entreprises, touristes et visiteurs. Le développement de la piétonnisation répond d'ailleurs à un double enjeu : celui de faciliter et d'améliorer les déplacements et la déambulation des visiteurs, alors qu'ils sont plus de 500 000 à fréquenter quotidiennement la zone. Une manière de sécuriser les trajets à pied mais aussi de les rendre plus agréables.

De Saint-Nizier à Ainay, en passant par les Cordeliers, les Terreaux et le bas des pentes de la Croix-Rousse, chaque quartier s'appuie sur une identité et une atmosphère propre. À l'échelle de la presqu'île lyonnaise, cette diversité offre des expériences multiples et complémentaires pour mieux profiter du centre-ville historique.

Avec des espaces publics végétalisés et accueillants, c'est aussi le développement de l'activité économique des commerçants qui est recherché. L'aménagement de la rue Émile-Zola a notamment permis aux piétons de se réapproprier l'espace. *« La transformation et la mise en valeur des espaces publics et du patrimoine améliorent l'expérience des habitants et visiteurs. C'est un atout majeur pour l'attractivité de la Presqu'île et de ses commerces »*, souligne Quentin Pfeiffer, développeur économique à la Métropole de Lyon.

### La zone à trafic limité en trois questions

#### *À quelle date ?*

La zone à trafic limité entrera en vigueur le 21 juin 2025.

#### *Qui peut circuler ?*

Seuls les véhicules autorisés (riverains, professionnels, livreurs, services publics et détenteurs d'une autorisation) pourront circuler dans la zone à trafic limité, après avoir fait une demande sur le site [lpa.fr](http://lpa.fr). Les membres du dispositif artisans/professionnels de la Ville de Lyon sont enregistrés automatiquement.

[Plus d'infos pour demander ses accès.](#)

#### *Quand pourra-t-on circuler ?*

Les accès à la zone seront facilités (bornes abaissées) de 6h à 13h pour les personnes autorisées et les livreurs. Après 13h, il faudra s'identifier (immatriculation, badge ou digicode) à l'une des cinq entrées équipées d'une borne.



## Lyon. Un camion se retrouve coincé en mauvaise posture dans une rue de la Presqu'île

La vidéo d'un camion se retrouvant coincé dans le centre-ville de Lyon où doit entrer en vigueur dans une semaine la Zone à trafic limité agite les réseaux sociaux.



Le camion de livraison s'est retrouvé coincé dans une rue de la Presqu'île de Lyon. (@capture X/ @ambre666)

Par [Rédaction Lyon](#) Publié le 14 juin 2025 à 6h06

Un camion coincé dans une rue et une vidéo virale publiée sur les réseaux sociaux et c'est l'emballement. Un poids-lourd s'est retrouvé en mauvaise posture dans un carrefour entre la rue des Archers où il s'engageait et la rue Gasparin d'où il venait en pleine Presqu'île, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de [Lyon](#), à deux pas de la place Bellecour.

Le poids-lourd blanc frigorifique se retrouve coincé et n'arrive pas à manœuvrer dans une rue où un nouveau marquage au sol jaune est visible. La scène se déroule dans la future [Zone à trafic limité](#) (ZTL) dont l'entrée en vigueur est prévue ce samedi 21 juin et qui enflamme le débat.

### « Ce livreur n'a pas suivi la déviation indiquée »

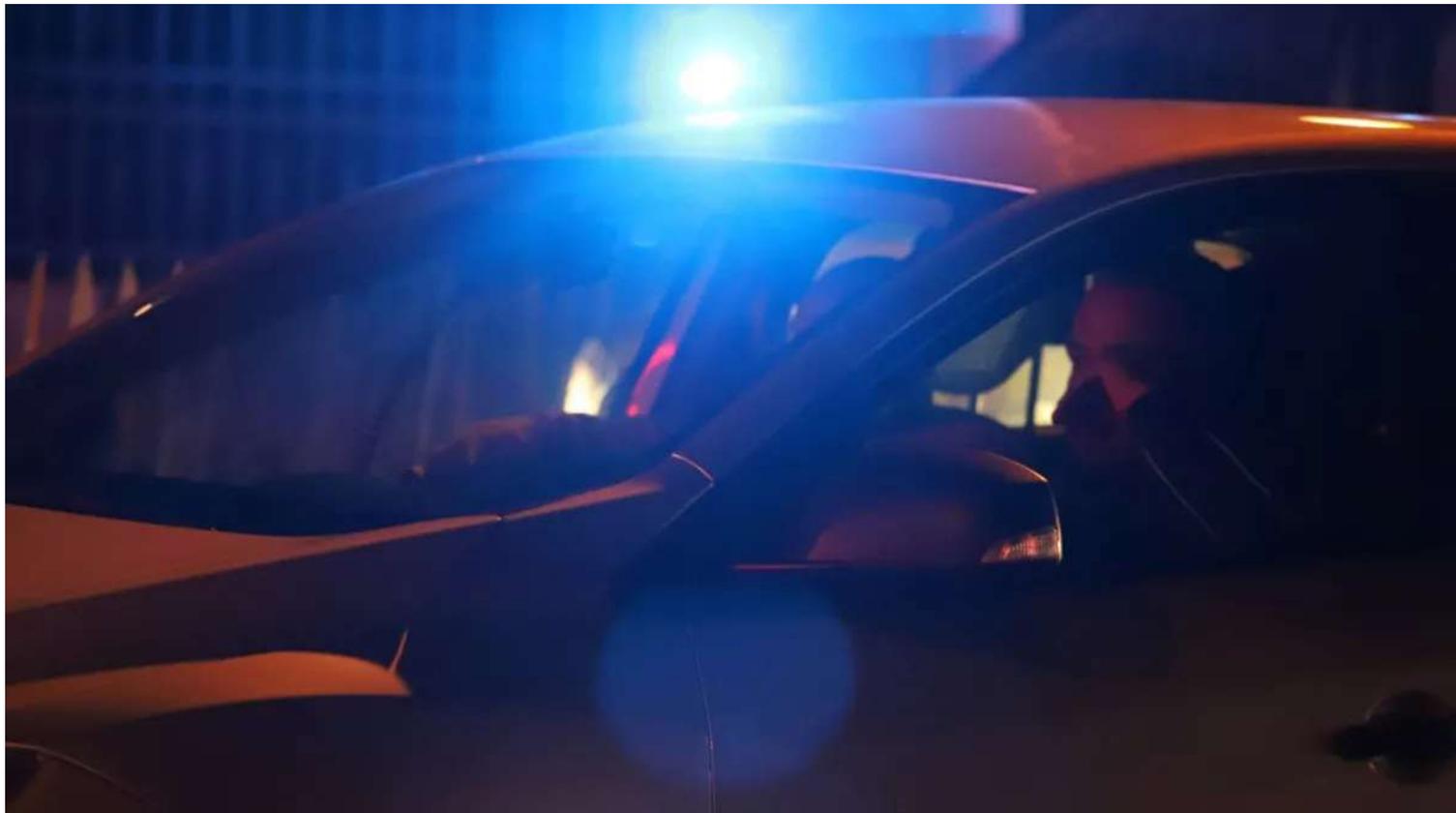
Mais face à la polémique pointant le bout de son nez, l'élus écologiste de la Métropole de Lyon Fabien Bagnon a rapidement répondu sur X. « Stop à la désinformation », assure le vice-président en charge des mobilités. « Ce livreur n'a pas suivi la déviation indiquée et mise en place ce matin », dit-il. Un nouveau plan de circulation est en effet progressivement mis en place avec cette nouvelle zone à trafic limité.

« Aucun amateurisme des ingénieurs et techniciens de voirie de la Métropole de Lyon. Merci de respecter leur professionnalisme et leur engagement au service des habitants, écrit l'élus de la Métropole.

Une réponse qui ne satisfait pas certains élus de l'opposition sur les réseaux sociaux qui pointent le « dogmatisme » de la mise en place de la ZTL sur la Presqu'île.

La Zone à trafic limité doit entrer en vigueur le 21 juin prochain, les livraisons seront autorisées avec un cadrage horaire.

## Rodéo sauvage place Bellecour : il tente d'échapper à la police et finit interpellé près de Givors



**Repéré en train de faire rugir son moteur place Bellecour, un conducteur de 27 ans, déjà bien connu des forces de l'ordre, a tenté de fuir la police mercredi soir.**

Un comportement qui exaspère les habitants de la presqu'île.

Aux alentours de 23 heures, des policiers en patrouille repèrent une voiture multipliant accélérations et freinages autour de la place Bellecour. Le moteur vrombit, les manœuvres s'enchaînent. Les fonctionnaires tentent de l'interpeller.

Le conducteur fait mine de s'arrêter, avant de redémarrer brutalement, rapporte *Le Progrès*. S'engage alors une fuite vers le sud, via la M7 puis l'A47. Les policiers le perdent un temps de vue à Grigny, mais retrouvent rapidement son véhicule, dissimulé derrière un commerce de la zone industrielle. Il est vide.

À proximité, un homme et une femme sont découverts cachés. L'homme est interpellé et placé en garde à vue. Un test salivaire révèle une consommation de cannabis. Il conduisait malgré une suspension de permis.

L'individu a partiellement reconnu les faits. Présenté au parquet ce vendredi 13 juin, il devait répondre en comparution immédiate de rodéo aggravé, refus d'obtempérer, conduite sans permis et sous stupéfiants. La passagère, auditionnée par la police comme témoin, avait été laissé libre.

# Rive Droite du Rhône : le « grand jardin nature » des écologistes attendra

Présenté en juin 2023, le projet Rive Droite du Rhône vise à métamorphoser l'axe Nord-Sud en « promenade jardin ». Et alors que débute les 16 juin et pour un mois, une enquête publique sur cet imposant réaménagement, la Métropole de Lyon envisage de décaler la réalisation de la première phase. Explications

Le projet lauréat a été présenté en juin 2023. Précédant une réunion publique en juillet 2024 où Métropole et Ville de Lyon tablaient sur le lancement de premiers aménagements de surface, entre le pont Wilson et la passerelle du Collège à partir de l'automne 2025 et jusqu'à fin 2026. Il ne se fera pas, le calendrier a été chamboulé, « les travaux sont décalés », comme l'annonçait *Actu-Lyon* le 5 juin dernier. « Sans doute, au printemps ou à l'été 2026 », précise-t-on du côté de la Métropole de Lyon.

## Une enquête publique lancée le 16 juin

La transformation de la Rive



Vue du projet à hauteur de l'Hôtel-Dieu : pistes cyclables à droite et cheminement piéton, le tout noyé dans la verdure. Visuel Alma Production

Droite du Rhône en « un grand jardin nature » sur 2,5 kilomètres est toujours en route. Tout du moins du côté des procédures. Une enquête publique, « obligatoire vu le montant du projet », va être engagée du 16 juin au 16 juillet. Après l'avis du commissaire-

enquêteur, et le cas échéant quelques « ajustements », le sujet fera l'objet d'une délibération au conseil de la Métropole, détaille la vice-présidente, Béatrice Vessiller.

Mais pour le réaménagement, il faudra attendre. Et les raisons sont diverses. Étude

d'impact, avis de l'autorité environnementale... Tout cela prendrait du temps.

## Pas de nouveaux travaux sur l'axe Nord-Sud

« Ce document de 2 600 pages que nous avons déposé en avril 2024 a été validé par l'au-

torité environnementale en avril 2025 », souligne l'élue. Non sans demande de « compléments d'information ». Sur des questions de circulation et de baisse de trafic envisagée dans le cadre du projet, par exemple. « Il a fallu mieux justifier les hypothèses d'évolution du trafic », note l'élue. D'autres arguments sont aussi évoqués.

Le coût, estimé pour cette première phase à 30 millions d'euros, entrerait-il en ligne de compte ? « Même avec les contraintes budgétaires, cette dépense-là était bien prévue », réfute Béatrice Vessiller. En revanche, les entreprises « sont au taquet » et ne sont pas forcément disponibles pour répondre à une consultation « normalement programmée à la fin de cette année ». Et puis il y a des travaux, beaucoup de travaux en cours sur la Presqu'île. Était-il raisonnable, envisageable, d'ajouter un chantier ici ? Sur un axe Nord-Sud qui a connu des moments très difficiles avec des travaux liés à la rénovation des réseaux ? Sans doute pas.

● A. Du.

# Presqu'île: sous les travaux, des traces du passé ressurgissent



La tranchée se trouve quai des Célestins. Les archéologues ont mis au jour les niveaux de circulation de l'esplanade du Port du temple faits de galets. L'ensemble date du XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Photo Savl

Les chantiers entrepris dans le cadre du projet Presqu'île à Vivre ont permis d'engager des opérations d'archéologie préventive. Les archéologues du Service Archéologique de la Ville de Lyon (SAVL) ont mis à jour des niveaux de circulation datant du Moyen-Âge ou ont retrouvé des traces laissées par le couvent des Carmes, vers la place Tobie-Robatel.

Qu'il s'agisse de planter des végétaux ou de retourner la chaussée pour entamer des travaux de voirie, tout est bon à prendre pour enrichir la réflexion et partir à la recherche des temps anciens. Du Lyon d'avant et parfois même lorsque la ville avait des airs de Lugdunum. Ainsi, les chambardements programmés dans le cadre du projet Presqu'île à Vivre ont-ils pu générer un diagnostic archéologique prescrit par la DRAC<sup>(1)</sup>.

Plusieurs secteurs étaient concernés. À l'image du quai des Célestins où ont été mis au jour des niveaux de circulation de l'esplanade du Port du Temple dont les plus anciens datent du Moyen Âge. Des découvertes ont été faites, des hypothèses ont été confirmées.

## ● La place Tobie-Robatel et le couvent des Carmes

Dans des conditions parfois

difficiles. Place Tobie-Robatel, au bas des Pentès de la Croix-Rousse où il est prévu le réaménagement de voirie dans le cadre d'une réorganisation des transports en commun, « la DRAC nous a autorisés à descendre entre 1 et 3 mètres, mais en respectant les mesures de sécurité. Ici, la circulation est énorme et les réseaux sont présents partout », indique l'archéologue du SAVL, Tony Silvino.

Des sondages dans 5 tranchées différentes ont été réalisés dans ce tènement autrefois occupé par l'ordre religieux des Carmes. Les fondations d'un gros mur de 2,50 mètres de large ont ainsi été décelées. Elles datent probablement de l'époque médiévale et correspondraient « au soubassement d'un escalier de l'entrée du couvent des Carmes » qui s'établissent à Lyon en 1291. « C'est la première fois que l'on trouve des témoins archéologiques de la présence de ce couvent », explique le spécialiste.

## ● Dans les terres noires du Moyen Âge

Dans le même secteur, ce sont des vestiges qui ont été retrouvés dans les terres noires dont la présence « atteste de l'existence de jardins ». Là, dit-il « on remonte jusqu'à l'Antiquité tardive » (IV<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> siècles Après J.-C.). À l'intérieur, se trouvent des fragments de céramiques,

des ossements d'animaux. « Cela nous aide à comprendre la vie quotidienne des gens », poursuit le spécialiste.

Un peu plus bas, ils ont retrouvé des niveaux antiques en place datant du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., « mais malheureusement nous n'avons pas pu aller plus loin ». Un peu frustrant pour cet « antiquisant ». On sait, dit-il, « qu'il y a des domus (habitation de l'antiquité romaine) dessous, on a retrouvé des mosaïques ». Il faudrait alors d'autres travaux pour en savoir davantage.

## ● Faute d'égouts, on venait jeter ses immondices

Même chose ou presque en Presqu'île dans le secteur des rues des Quatre-Chapeaux, Palais-Grillet et Ferrandière, où des fondations de bâtiments antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle, qui ont été démolis avec l'Haussmannisation à la lyonnaise, ont été mises au jour.

« Cela complète les données que nous avons sur cette période », (le XVII<sup>e</sup> siècle), à un moment où le centre-ville était plus dense, mais dont les immeubles moins hauts donnaient sur des rues étroites dans lesquelles, faute d'égouts, on venait jeter ses immondices.

## ● A. Du

(1) : Direction régionale des affaires culturelles

Le Progrès – 8 juin 2025

## Lyon 2c • La Fondation Bullukian perpétue un héritage vivant entre art, mémoire et humanisme

Homme de réseaux, visionnaire engagé et mécène passionné, Napoléon Bullukian a marqué son époque par son dévouement aux causes artistiques, scientifiques et sociales. Entrepreneur audacieux après la guerre, il investit dans plusieurs entreprises et soutient notamment les premières recherches sur le cœur artificiel avec le professeur Pierre Marion. Son testament confie son patrimoine à la Fondation de France, avec l'instruction de créer une fondation à son nom et à celui de son épouse Léa.

Quarante ans plus tard, son héritage rayonne plus que jamais. Pour marquer cette étape, la Fondation a mené une vaste rénovation de son site historique: façades restaurées, cour d'honneur repensée et création d'un jardin botanique unique, véritable oasis urbaine au cœur de Lyon.

C'est dans ce cadre métamorphosé que s'ouvre l'exposition « Le Nouveau Caravansérail », visible du 6 juin au 18 juillet. Présentée au Bullu'lab, elle raconte l'histoire de la restauration du lieu et la naissance du « jardin 2050 », mêlant mémoire arménienne, savoir-faire artisanal et imaginaire végétal. L'exposition fait dialoguer patrimoine, nature et création contemporaine. Avec ses 1500 m2 d'espaces modulables, la Fondation Bullukian affirme sa mission: soutenir la création,



Grégory Doucet, Jean-Pierre Claveranne, Charlotte Vergely, Fanny Robin et Nairi Khatchadourian ont pris la parole pour rendre hommage à Léa et Napoléon Bullukian. Photo Laurence Ponsoynet

Le progrès – 9 juin 2025

## Lyon • Les Fêtes consulaires battent leur plein, place Bellecour, encore ce dimanche



Photo Thomas Debise

Du 14 juin au 15 juin, les stands des fêtes consulaires envahissent la place Bellecour pour faire découvrir la culture des pays du corps consulaire lyonnais. Après “L’Artisanat et les savoir-faire” de l’édition 2024, ce sont cette année “Les Trésors naturels et architecturaux de nos pays” qui sont mis à l’honneur.

## TCL à Lyon. Un nouveau bus pour secourir cette ligne complètement saturée : voici quand

La ligne de bus la plus empruntée du réseau TCL à Lyon (Rhône) va avoir droit à du renfort. Une alternative va s'offrir aux milliers d'usagers quotidiens dès le mois de juin 2025.



La ligne de bus C3 compte parmi les « lignes fortes C » : elle sera désormais la ligne Chrono 3, et ce n'est pas la seule à changer dès le 1er septembre 2025. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

Par [Théo Zuili](#) Publié le 9 juin 2025 à 15h50

Avec 64 000 voyages validés par jour entre le [Vieux-Lyon](#) à [Vaulx-en-Velin](#) en passant par la Presqu'île et [Part-Dieu](#), **la ligne C3 est la plus empruntée** du [réseau TCL](#). Malgré une fréquence particulièrement élevée, les usagers doivent apprendre à composer avec [des bus bondés et des retards](#).

Mais tout va changer **dès le 23 juin 2025**. Du moins, c'est ce que promet [Bruno Bernard](#), président du Sytral et de la Métropole de Lyon. Voici comment.

### Une nouvelle ligne alternative : la C23

« Plutôt partisan d'un tramway avant la transformation du C3 en site propre », Bruno Bernard essaye désormais de « renforcer l'offre maintenant que les investissements ont été en ce sens ».

Pour « soulager la ligne C3 » et « mieux desservir Villeurbanne et la rive droite du Rhône » les employés du Sytral ont développé une solution qui promet « +30% de capacités et +50% de fréquences » entre Cordeliers et Part-Dieu.

Le 23 juin 2025, une nouvelle ligne C23 arrive à Lyon pour relier la Cité internationale à Villeurbanne-Flachet, en passant par Hôtel-de-Ville puis Part-Dieu. Elle empruntera une partie du tracé du C3 sur les cours Lafayette et Tolstoï, entre Cordeliers à Lyon et Grand-Clément à Villeurbanne.

## La liste des arrêts

Voici **la liste des arrêts de la C23** dans le sens Cité Internationale – Flachet. Sa fréquence : un bus toutes les dix minutes en heure de pointe.

- Cité Internationale
- Musée d'Art Contemporain
- Interpol
- Parc Tête d'Or Churchill
- Pont Churchill Rive Droite
- Pont de Lattre Rive Droite
- Hôtel de Ville
- Cordeliers
- Saxe-Lafayette
- Halles Paul Bocuse
- Part-Dieu Jules Favre
- Thiers-Lafayette
- Charmettes
- Institut d'Art Contemporain
- Verlaine
- Blanqui Le Rize
- Grandclément
- La Perralière
- Flachet Alain Gilles – Rue de France 4 Août

Si [la ligne C3 doit changer de nom en septembre 2025](#) et devenir TB11, on ignore encore si la C23 subira le même sort.

## Un « Bus à haut niveau de service »

La promesse sur le tronçon Cordeliers-Part-Dieu : un bus toutes les deux minutes, contre trois aujourd'hui. Un gain de temps et de confort pour un coût de **2,6 millions d'euros** par an.

Le Sytral a également investi dans un renouvellement de sa flotte de bus pour ses lignes fortes : plus de **150 trolleybus nouvelle génération**, « plus modernes, silencieux et confortables » ont été commandés pour les lignes C3, C13, C23 mais également C14 et C18.

Enfin, la mise en place de [la Zone à trafic limité en Presqu'île dès le 21 juin 2025](#) est le dernier argument avancé par le Sytral pour promettre aux usagers du C3 (et de la future C23) un meilleur quotidien dans les transports. En effet, les bus bénéficieront dès lors d'un couloir dédié, sans circulation tierce, pour **réduire le risque de retards** liés aux embouteillages.

De quoi transformer la ligne « en véritable BHNS » (Bus à haut niveau de service), comme promis ? Les Lyonnais pourront se faire leur opinion **dans deux semaines**.

# Tout savoir sur l'univers de la batterie jazz au Hot Club

L'ex membre de Magma, Simon Goubert, fait résonner l'histoire sur la batterie signature ASBA – Hot Club manufacturée à Lyon.

Fondée en 1927 en région parisienne, la manufacture ASBA acronyme de "Alfred et Simone Boudard accessoires", fabrique des embouchures et instruments de bruitage jusqu'en 1947, avant de se spécialiser dans la fabrication de batteries et d'instruments de percussion. Malgré un savoir-faire artisanal établi et le succès de plusieurs innovations comme la pédale de grosse caisse "Caroline", développée en collaboration avec le batteur de jazz franco-suisse Daniel Hu-

mair et adoptée outre-Atlantique par des marques prestigieuses comme Ludwig, l'usine de Limeil-Brévannes ne parvient pas à faire face à la concurrence asiatique et ferme en 1983.

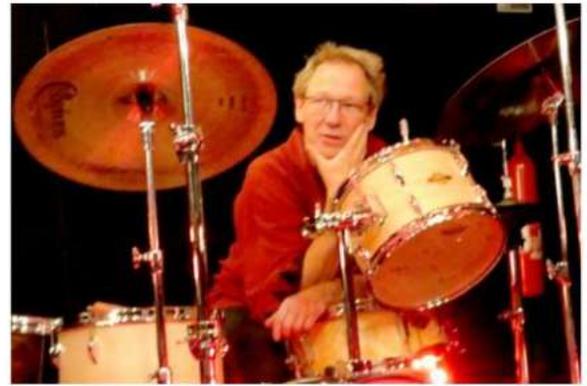
Trente-trois ans plus tard, Guillaume Pernet, un Lyonnais passionné de batterie qui a fait carrière dans la publicité, ressuscite la marque mythique de batterie rock avec l'aide de Marc Perrin, petit-fils du fondateur. Installé à la Croix-Rousse, l'atelier produit des gammes de batteries vintage en acajou et en érable, tout en continuant d'innover dans des systèmes de tension de peaux entre autres.

**Renaissance d'ASBA dans**

**le 7<sup>e</sup> arrondissement**

Fermée pendant le Covid, puis placée en liquidation judiciaire, la marque ASBA est rachetée en 2023 par d'anciens salariés. Aujourd'hui installée rue Chalopin, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, la manufacture s'est spécialisée dans le haut de gamme et le sur-mesure pour des groupes comme Magma, Indochine, Deluxe, L'impératrice et même "The Voice".

Après avoir créé par le passé une édition limitée avec le designer Jean-Charles de Castelbajac, ASBA a élaboré en partenariat avec le Hot Club une édition signature à destination des batteurs de jazz. Pour fêter l'événement, Simon Goubert, premier batteur à avoir reçu le Prix Djan-



Simon Goubert et la batterie signature « ASBA – Hot Club » fabriquée à Lyon. Photo Frédéric Bruckert

go-Reinhardt de l'Académie du Jazz en 1996 et ex-membre de Magma, fera le point sur l'évolution de la batterie dans l'univers du jazz, avant de se produire en trio, accompagné du pianiste Étienne Deconfin et du contrebassiste François Gallix. Le con-

cert sera suivi d'une jam-session ouverte à tous les batteurs.

● **De notre correspondant**

**Frédéric Bruckert**

Dimanche 15 à partir de 14 h 30 au Hot Club, 26, rue Lanterne à Lyon 1<sup>er</sup>. Entrée libre. Tél. 04 78 39 54 74.

## Lyon 2<sup>e</sup> ● L'exposition itinérante sur le réalisateur Hayao Miyazaki se prolonge en mairie

Le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique étant fermé pour travaux pendant deux ans, l'exposition *Le musée ambulant. Lecture de Miyazaki* sur le réalisateur japonais Hayao Miyazaki a débuté jeudi 12 juin en mairie du 2<sup>e</sup>. Après un vif succès en 2024, l'exposition prolonge son voyage dans les mairies d'arrondissements.

Salle Camille-Georges est présenté un film du célèbre réalisateur, *Mon voisin Totoro*, ainsi qu'un ensemble d'images et de documents. « Cette exposition repensée en modules offre aux publics de riches extraits du projet initial », se réjouit Maryll Guilloteau, adjointe à la Culture.

« Durant la fermeture, selon la place disponible dans les mairies, au maximum quatre films seront proposés. Un signal intéressant pour les publics les plus jeunes ou les amateurs », indique Joseph Belletante, directeur du musée de l'imprimerie. À la mairie du 2<sup>e</sup>, 2 rue d'Enghien. Accès gratuit. Jusqu'au 29 août.

## **Lyon 2e • Clap de fin pour le cordonnier de la rue Mercière : « Ce métier attire peu de jeunes »**



**Éric Acosta, pour qui le travail manuel existe toujours.** Photo Michel Nielly

Rencontre avec Éric Acosta, un artisan passionné qui part à la retraite sans remplaçant.

### **44 ans de métier et pas de remplaçant ?**

« Oui, dont 37 ans passés dans les 45 m<sup>2</sup> du 13 rue Mercière. La disparition des écoles de formation, suite au faible nombre de jeunes tentés par cette aventure, et l'apparition des chaussures compensées, dans les années 1990, comme celle actuelle des sneakers ont fait chuter les chiffres d'affaires. Ce métier attire peu les jeunes ».

### **Comment définissez-vous votre métier ?**

« Passion, patience, courage, adresse manuelle malgré les machines et le sens de la communication me semblent caractériser notre quotidien d'artisan. Créer et avoir le goût du beau sont aussi nécessaires face aux défis qui nous sont souvent lancés. Par exemple, j'ai pu être partenaire avec des marques de chaussures et me suis lancé dans la gravure et la fabrication de clés pour continuer à travailler. »

### **Retraite semble rimer avec fermeture...**

« Oui, car n'ayant pas réussi à trouver un successeur, c'est le restaurant mexicain voisin qui va s'agrandir. Clap de fin tout début juillet pour ce commerce de proximité, où je suis passé du marteau à la presse mécanique et qui m'a fait mener et partager une vie de quartier très enrichissante. À 62 ans, je sais que la vie est toujours devant et qu'il y aura d'autres défis à relever. »

## Sabine Delahaye a rouvert le kiosque Bellecour : « C'est hyper "challengeant" de se retrouver à 40, 50 ans et de refaire un round professionnel »

Julia Paret - 10 juin 2025

**À 49 ans, Sabine Delahaye a décidé de rouvrir le kiosque Bellecour. Son objectif : ramener un lieu de proximité au cœur de la Presqu'île.**

À contre-courant de la tendance qui consiste plutôt à fermer les kiosques, Sabine Dalahaye a pris le pari audacieux d'en rouvrir un. C'est ainsi que le kiosque Bellecour a repris vie le 10 mars. Originaire de



Bourgogne, elle arrive à Lyon pour suivre sa scolarité aux Chartreux. Diplômée de l'école d'attachés de presse (Egap) en 2001, Sabine Delahaye a d'abord travaillé dans l'industrie pharmaceutique vétérinaire, avant de rejoindre son mari à Paris où elle a exercé en tant que chargée de communication pour des salons professionnels. Le couple revient à Lyon pour la naissance de leur fille en 2007. Puis « la crise de la quarantaine... J'avais besoin de quelque chose qui fasse un petit peu plus sens pour moi, avec moins de réunions et de contraintes », explique-t-elle, tout en rangeant quelques magazines sur leurs présentoirs.

Avant de rouvrir le kiosque Bellecour, Sabine Delahaye a travaillé avec son mari au kiosque Le Viste © Noa Thevenin

### « On espère que ça va marcher »

Son mari, ancien directeur adjoint des exportations pour le groupe automobile PSA, avait lui-même engagé une reconversion professionnelle pour reprendre le kiosque Le Viste. Le couple travaille ensemble pendant cinq années, avant de réouvrir le kiosque Bellecour. « Étant voisins, on trouvait dommage de voir ce point de vente fermé et on a pu se manifester pour le reprendre. Je me suis mise dans cette démarche entrepreneuriale, avec toutes les contraintes qui vont avec, bien coachée par mon mari », expose Sabine. « C'était un grand écart par rapport à ce qu'on faisait avant. C'est hyper "challengeant" de se retrouver à 40, 50 ans et de refaire un round professionnel », ajoute-t-elle.

Un geste qu'elle estime « poussé par le cri du cœur », mais qui traduit également un certain engagement « pour la ville et pour le quartier ». Au-delà de la presse papier, des boissons et confiseries, la Lyonnaise de cœur réfléchit à commercialiser d'autres produits pour mettre en valeur les créateurs locaux. Malgré les difficultés que rencontre le commerce en Presqu'île, elle reste optimiste mais aussi réaliste. « On espère que ça va marcher, mais on verra... », annonce-t-elle prudemment. Ce qu'elle aime dans ce métier : « Ce sont les rencontres, où l'on noue un lien immédiat et fort avec quelqu'un qu'on ne reverra peut-être jamais. » La communication est indiscutablement son domaine.

Kiosque Bellecour, 17 place Bellecour, Lyon 2e. Ouvert tous les jours sauf le dimanche.

# Demi-finales du Top 14: le village rugby transforme l'essai et revient place Bellecour

Les deux rencontres de rugby auront lieu à Décines les 20 et 21 juin. Au bon souvenir de la dernière coupe du monde, Ville et Métropole de Lyon ont eu l'idée d'installer à cette occasion un nouveau village éphémère dans le centre-ville. Gare au placage!

Cette année, les demi-finales du Top 14 - le championnat de France de rugby à XV - se joueront au Groupama stadium de Décines-Charpieu, les 20 et 21 juin. On connaît déjà deux des quatre équipes qualifiées: le Stade toulousain et l'Union Bordeaux Bègles. À dix jours du coup d'envoi, la passion monte.

## 140 000 visiteurs en 2023

Alors, pour accompagner ce grand moment de sport, Ville et Métropole de Lyon ont annoncé le retour du village rugby sur la place Bellecour (2e). Lors de la dernière coupe du monde, en 2023, cette structure éphémère à ciel ouvert avait attiré, sur



Les jeux étaient nombreux au village rugby, place Bellecour, à l'occasion de la Coupe du monde de rugby en 2023. Photo d'archives Maxime Jegat

une période de deux semaines, près de 140 000 visiteurs.

«La coupe du monde avait été un succès populaire, se souvient Grégory Doucet, le maire de Lyon. Fort de cette expérience, on a souhaité renouveler l'opération [...] malgré un petit regret: l'absence du Lou dans les phases

finales. Notre souhait, c'est que la ville puisse vibrer au rythme de la compétition.»

Pendant deux jours, en partenariat avec la ligue nationale de rugby (LNR), la mairie promet de nombreuses animations gratuites pour découvrir le monde de l'ovale, sa pratique, ses règles, et pourquoi pas «donner envie

de s'engager.» Une nouvelle fois, les fans de tous âges sont attendus nombreux.

Par ailleurs, les deux collectivités ont investi chacune 15 000 euros dans une billetterie solidaire, avec l'objectif de permettre à plusieurs centaines de jeunes d'assister aux rencontres.

● R. L.

## Lyon 2e ● Le bouclier de Brennus débarque à La Poste Bellecour avant les demi-finales de Top 14

«Insolite, magnifique, inédit, enfin un produit d'origine, 133 ans d'existence et d'émotion!» Instant émotion parmi les nombreux clients et passants, qui découvrent, ce vendredi 13 juin, dans le hall du bureau de La Poste Bellecour, le bouclier de Brennus, exposé à l'aube des demi-finales du Top 14 et du village rugby, place Bellecour les 20 et 21 juin.

Un événement mené «grâce au partenariat du groupe La Poste avec l'Union des arbitres de rugby de France, nous avons pu avoir le bouclier d'origine, la Joconde des rugbymen!» souligne Maxime Hausseguy, directeur du bureau de poste.



Maxime Hausseguy (à droite), directeur du bureau de poste et Imam. Photo fournie

## Commerce à Lyon. Une nouvelle boutique rare en France ouvre en Presqu'île : tout savoir

Un nouveau magasin va ouvrir en Presqu'île de Lyon mardi 3 juin, entre Bellecour et les Jacobins. C'est seulement la deuxième boutique de ce type en France, après Paris.

La boutique est située entre Jacobins et la place Bellecour. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)



Par [Rédaction Lyon](#) Publié le 2 juin 2025 à 11h58 ; mis à jour le 2 juin 2025 à 15h41

Tokyo, [New York](#), Hambourg, Shanghai, Singapour, Londres, Milan, Paris... une grande marque internationale débarque en Presqu'île de [Lyon](#) ce mardi 3 juin avec l'ouverture d'un nouveau magasin, entre [Bellecour](#) et les Jacobins.

En effet, **Casio** poursuit sa conquête des grandes métropoles du monde avec l'ouverture d'une deuxième

boutique G-Shock en France. Cette fois, c'est dans la capitale des Gaules que la marque japonaise pose ses valises, en partenariat avec l'illustre Maison Maier.

### Des montres Casio emblématiques et exclusives

Située au **6 rue Gasparin**, entre Bellecour et les Jacobins, cette boutique de 35 m<sup>2</sup> « incarne l'univers brut, technique et sans compromis de G-Shock ». Béton apparent, aluminium brossé, minimalisme assumé : « Tout y évoque la robustesse et la modernité de la marque, pourtant née en 1983 », relève le groupe japonais.

« Un espace premium, à l'image d'un atelier d'horlogerie contemporaine, met en lumière le savoir-faire exceptionnel des artisans de Yamagata, berceau japonais des montres haut de gamme signées Casio. »

Une nouvelle boutique Casio et G-Shock a ouvert en Presqu'île de Lyon. (©Document remis à actu Lyon)

Entre nouveautés, séries limitées et montres emblématiques G-Shock et CasioVintage, les passionnés retrouveront à Lyon un concentré de l'offre horlogère japonaise ainsi que des pièces exclusives. Un véritable repère pour les amateurs de belles montres, qu'ils soient collectionneurs avertis ou néophytes curieux.

## Lyon. Ce restaurant chic et authentique, avec une vue imprenable, propose un menu à 26 €

Sur les quais de Saône, dans le centre de Lyon, le restaurant Maison Léa propose deux offres entre tradition et renouveau. Le tout avec une vue unique sur Fourvière et Saint-Jean.

Cet article est réservé aux abonnés



Le chef Lionel présente son pâté croûte tout juste sorti du four au restaurant Maison Léa à Lyon. (©JD / actu Lyon)

Par [Julien Damboise](#) Publié le 14 juin 2025 à 6h58

Sur la Presqu'île de [Lyon](#), quelques [restaurants](#) sont encore méconnus du grand public. C'est le cas de la **Maison Léa**, au 11 quai des Célestins dans le 2e arrondissement, pourtant une institution importante dans la capitale de la gastronomie. À l'origine, une **Mère lyonnaise** devenue une figure, avant que l'établissement ne soit repris par une autre star de la cuisine : [Christian Têtedoie](#). Désormais, deux espaces composent le lieu, un bouchon et une autre partie dédiée à la « belle cuisine française ».

### Une institution

L'histoire de cet authentique bouchon lyonnais débute en 1943 sur la place Antonin Gourju, au **bord de la Saône**, quand la Mère lyonnaise Léa Bidaut décide d'ouvrir un restaurant, « Chez Léa ».



La Mère Léa était réputée pour son caractère bien trempé. (©JD / actu Lyon)

Réputée avec un caractère bien trempé, cette dernière se rend souvent au marché Saint-Antoine avec sa mythique charrette sur laquelle il est écrit : « Attention faible femme, mais forte gueule ». Un lieu où elle pouvait croiser **Paul Bocuse**.

La cuisinière décède en 1996, après avoir cédé son activité. Puis, en 2012, une reprise est actée par le célèbre chef **Christian Têtedoie**.

### **Les classiques bien présents**

Dans la partie historique, le Bouchon Léa, c'est une plongée dans le passé avec le **même décor qu'en 1994**. On retrouve des bancs en bois, un vaisselier à l'ancienne ou encore les nappes et serviettes laissées à la vue des clients.

Les classiques de la gastronomie traditionnelle sont bien représentés, de l'andouillette, au poulet fermier vinaigré, en passant par le pâté en croûte ou la tête de veau. Comptez **37 euros** pour le menu, environ 24 euros pour les suggestions du jour comme cette semaine le pavé de truite aux amandes ou le lapin à la forestière.

### **Un autre restaurant plus chic**

Depuis 2018, Christian Têtedoie a aussi racheté le local rattaché au bouchon par un étage, et coupée par une entrée d'immeuble. L'ancien marchand d'audition à l'angle s'est transformé en un restaurant de « belle cuisine française », toujours à l'inspiration lyonnaise, mais en moins « canaille » que l'autre côté.

Traditionnel pâté croûte de volaille et cochon aux pistaches ou foie gras, mais aussi des **recettes pensées pour la saison**, comme actuellement le gaspacho de concombre ou la fricassée de poulpe au piment d'Espelette.

On peut y apprécier un superbe panorama sur la basilique Notre-Dame de [Fourvière](#) ou sur le Vieux Lyon. Des salons de différentes capacités sont aussi disponibles à l'étage avec là-encore une **vue unique**.



Le restaurant la Maison Léa à Lyon offre une vue unique sur Fourvière et Saint-Jean. (©JD / actu Lyon)



Des salons privés sont à disposition au restaurant Maison Léa à Lyon. (©JD / actu Lyon)

Le midi, du mardi au vendredi, comptez **26,50 euros** le menu complet. Pour le menu enfant, avec inclus le pot lyonnais de sirop à l'eau, 16 euros

# À la boucherie des Terreaux, les bêtes arrivaient sur pattes

Chaque dimanche, *Le Progrès* se plonge dans l'histoire de Lyon, la grande et la petite. Celle des hommes et du patrimoine. Cette semaine, l'histoire de la Boucherie des Terreaux. À l'ouest de la porte de la Lanterne, installée à l'emplacement du fossé du même nom préalablement comblé, se trouvait au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle la « nouvelle » boucherie. Proche de la Saône, elle était alors l'une des deux grandes boucheries des « nouveaux » quartiers de Lyon avec celle de l'Hôtel-Dieu.

Ce n'était pas une boucherie au sens où on l'entend aujourd'hui avec son étal réfrigéré et sa viande prédécoupée, mais plutôt un ensemble comportant un espace d'abattage et un autre dédié à la vente directe aux consommateurs. Pour des raisons d'hygiène et afin d'éviter les infections, le commerce de la viande crue fut interdit en dehors des zones réservées à cet effet. De nombreuses plaintes avaient été enregistrées contre « les bouchers qui font sécher leurs cuirs en dehors de ces zones, qui jettent les débris et le sang sur les bas-côtés des cours d'eau ou les bords des ports. Le spectacle du port de la Feuillée obstrué par des têtes de bœufs, des viscères d'animaux, le tout en dépourriture, n'était guère ac-



Localisation de la boucherie des Terreaux à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Photo Source gallica.bnf.fr/BnF

cueillant. » Le tout accompagné de mouches, insectes divers, rats et puanteur ! Les nouvelles règles réduisent les zones d'abattage sans pour autant les éloigner du centre-ville pour des raisons de transport et d'approvisionnement.

## Une quinzaine de boutiques en 1540

« L'importance de la viande rouge pour la santé dans l'alimentation était prise en considération et il était conseillé de la consommer rapidement d'où la nécessité de réaliser

dans un même lieu dépeçage et vente immédiate », dans la ville intra-muros.

La boucherie des Terreaux comportait tout d'abord, en 1540, une quinzaine de boutiques dans les rues étroites, puis une quarantaine après leurs reconstructions dues aux incendies successifs. Elle rassemblait, dans la rue, les animaux à abattre, les billots de bois pour tuer les bêtes, les zones de séchage des cuirs. Plus tard, des égouts furent créés ainsi que des appartements au premier étage et des

## Des clients dans les classes laborieuses

L'historien Maurice Garden nous rappelle que les bouchers s'approvisionnaient difficilement dans une époque de hausse des prix et se plaignaient du « droit de pied fourché » prélevé sur toute tête de bétail entrant dans la ville.

Les nouvelles contraintes rendent également le métier difficile. Parmi elles, l'interdiction de vendre pendant le carême qui préconise l'abstinence de consommation de viande grasse pendant quarante jours.

Le boucher prépare et vend la viande des animaux gras. Celles du bœuf, du veau et du mouton. Le porc est réservé aux charcutiers. L'éle-

vage de bovins de la campagne lyonnaise n'étant pas suffisant pour la consommation, l'approvisionnement s'effectue dans les campagnes plus éloignées : Charolais, Auvergne... Les nombreuses foires (toujours en activité) permettent de choisir les bêtes pour les clients. La clientèle de la boucherie des Terreaux est variée : les marchands, agents de change, négociants mais aussi de nombreux ouvriers en soie de la Grande-Côte, des montées de la Glacière ou du Griffon. On peut noter que « l'usage de la viande de boucherie n'est pas rare dans les classes laborieuses de la population lyonnaise. »\*

caves. (Les bouchers avaient l'obligation d'habiter le lieu). Tout le secteur fut détruit au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les conditions de travail y étaient particulièrement mauvaises. Dans les rues étroites, sans cours, sans écuries, sans greniers, les désagréments de tous ordres se multipliaient : cris des bêtes égorgées, animaux échappés créant la panique des habitants, difficultés de l'accès à l'eau, évacuation des déchets... La fatigue physique (il faut de la force pour tuer, transporter et dépecer

un bœuf), la mauvaise circulation dans les rues, la grogne des habitants, tout cela ajouté aux nouvelles taxes, ont amené les bouchers à la révolte en 1714. Plusieurs centaines de familles s'insurgèrent contre « les brimades de quelques commis d'octroi trop consciencieux, voulant faire payer strictement des droits que chacun essayait d'esquiver... »\*

● De notre correspondante  
Julie Bordet

\*Bouchers et boucheries de Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle Maurice Garden

# Percement de la rue de la Ré : plongée dans ses origines bourgeoises au XIX<sup>e</sup> siècle

Chaque dimanche, *Le Progrès* se plonge dans l'histoire de Lyon, la grande et la petite. Celle des hommes et du patrimoine. Cette semaine, l'histoire de la rue de la République.

La rue Impériale, de son percement à l'achèvement des immeubles, est réalisée en sept ans, de début 1853 jusqu'à fin 1859. Rue emblématique de Lyon, elle prend le nom de rue de Lyon en 1871, puis de rue de la République en 1878. Le projet du percement de cette rue était de mettre en valeur le centre traditionnel de la ville de Lyon pour en faire une grande cité commerciale et bancaire. Il s'agissait d'ouvrir des voies directes allant du nord au sud entre les places importantes, celles de Bellecour, des Jacobins et des Terreaux, en améliorant la liaison entre les édifices publics et religieux (Le Grand-théâtre, l'Hôtel de Ville, le Palais des Arts, les églises Saint-Bonaventure et Saint-Nizier, l'Hôtel-Dieu...).

## Urbanisation de la Presqu'île

Un projet tout à la fois économique et social. Économique car il va favoriser le négoce et le patrimoine foncier et social en luttant contre la vétusté et l'insalubrité, en apportant en ces lieux l'air et la lumière. Des rues aussi rectilignes que possible favorisant la circulation... et une bonne intervention de la cavalerie ! Après les demandes



Rue de la République au début du XX<sup>e</sup> siècle. Photo domaine publique

pressantes du général Castellane se souvenant des insurrections populaires de 1831 et 1834 et des retranchements des insurgés dans les traboules, la rue Impériale et la rue de l'Impératrice (aujourd'hui rue de la République et rue Édouard-Herriot) sont percées, entraînant la destruction de plusieurs centaines de maisons.

L'urbanisation de la Presqu'île se précise. Des voies larges, des places, des bâtiments publics et un habitat de qualité sont envisagés. Un ensemble de rues est concerné. Après le percement de la rue Impériale, vient celui de la rue de l'Impé-

ratrice et l'alignement des rues contiguës à la rue Impériale. Les rues s'élargissent.

## Balcons et autres décors pour éviter la monotonie

D'une largeur prévue initialement de 6 à 10 m, elles vont adopter les nouvelles normes de 18 à 30 mètres. Des appartements fonctionnels vont remplacer les maisons sombres pour une amélioration de l'hygiène et de la santé. Ces mesures décidées durant le Second Empire par le préfet de la Seine, Haussmann, seront standardisées et étendues à tout le territoire français.

Pour la rue Impériale, le plan des immeubles diffère suivant la taille de la parcelle, mais une place importante est donnée aux rez-de-chaussée, pour les boutiques installées de chaque côté d'un porche d'entrée. Ces porches, assez élevés, peuvent comporter quelques moulures ou colonnes et sont quelquefois jumelés dans le cas d'étroitesse des immeubles mitoyens. Ils signalent le prestige de l'immeuble par leur décor. Les escaliers relégués très souvent à l'arrière du bâtiment sont assez étroits et contrastent avec le raffinement des façades. Une cour, plutôt petite, fait office de

puits de lumière et d'aération.

Les façades doivent avoir une hauteur de 22 mètres et ne pas empiéter sur l'espace de la rue. D'où les prouesses des architectes (Hirsch, Giniez, Barqui...) qui, malgré les contraintes, innovent dans des décors multiples pour éviter la monotonie et le stéréotype en respectant les dimensions. Les façades classiques en trois parties conservent la régularité et la symétrie et établissent une hiérarchie des valeurs : rez-de-chaussée et entresol, étages nobles, combles et couronnement. Les trois ou quatre étages d'habitation structurent la façade.

La hiérarchisation est signalée par la hauteur des baies, la présence d'un balcon ou la profusion du décor. À l'angle des immeubles, les balcons ornent les pans coupés qui rompent la monotonie de l'alignement. Les divisions horizontales des façades sont renforcées et jouent des variations... Les garde-corps et les lambrequins, seules notes sombres sur la façade, multiplient leurs formes à l'infini. Un superbe répertoire de formes que les architectes et tailleurs de pierre s'emploient à décliner. Palmettes, feuillages, perles, drapés, guirlandes, frontons, médaillons ou visages masquant les consoles. Une richesse de décors qui affiche la place de la bourgeoisie sous le Second Empire.

● De notre correspondante, Julie Bordet

